



LA CONCERTATION A LA COURROUZE

« ESPACES DE JEUX ET PRATIQUES SPORTIVES DE PROXIMITE »

COMPTE-RENDU

- ❖ Présentation de l'esquisse des urbanistes pour le futur espace public des « JARDINS DE CLEUNAY »
- ❖ Echanges ultérieurs pour préciser le projet final

Date	09 / 10 / 14 (Et semaines suivantes)	Heure	9h00 – 11h00
Lieu	Territoires et Développement		
Précédente rencontre	19/ 06 / 14 (Présentation du projet issu des ateliers)	Prochaines rencontres	Restitution : 5 février 2015 18h30

Participants

- Carole Girard (BH7, habitante référente des ateliers)
- Adrien Lefèvre (Studio Secchi-Vigano)
- Franck Chabru (Rennes Métropole)
- Mehdi Teffahi (Territoires - aménageur)
- Bertrand Martin, Éric Lechevallier, Hugo Le Borgne (Service des jardins - Ville de Rennes)
- Jean-Pierre Rubeaux (Direction de Quartiers Ouest - Ville de Rennes)
- Camille Morand (Audiar – La concertation à la Courrouze)
- Jean-Pascal Josselin, Stefan Le Brenn (IAUR - La concertation à la Courrouze)

Déroulé

- 1) Rapide rappel de la synthèse issue des ateliers.
- 2) Présentation de l'esquisse conçue par les urbanistes suite à ces ateliers
- 3) Echanges sur les différents points du projet

Rappel des objectifs de la démarche sur les espaces de jeux

Après un travail de réflexion globale sur la place et le rôle du jeu qui a permis de faire émerger les manques, les besoins et les propositions pour le quartier, deux ateliers (les 22 avril et 22 mai 2014) ont permis de concevoir le futur espace public comprenant une aire de jeux sur le secteur dit des « Jardins de Cleunay » (Se référer aux précédents comptes rendus).

Bref rappel du projet des participants aux ateliers

La synthèse des choix retenus par les participants aux ateliers en matière d'ambiances, de matériaux, de principes ludiques ou encore de mobiliers de jeux avait fait l'objet d'une présentation le **19 juin 2014** à Territoires et Développement en présence des urbanistes et du paysagiste.

Pour rappel, cet espace public proposé comprenait un **espace de jeux** avec comme équipement phare une **tyrolienne** (totem des participants), des installations pour se cacher, retrouver un univers « cocon », un jeu d'eau en lien avec la présence de la noue et 2 balançoires originales.

Les matériaux choisis privilégiaient le bois, rappelant l'univers végétal, naturel.

Les assises autour de l'aire de jeux devaient pouvoir permettre le vis-à-vis afin que les accompagnateurs puissent échanger plus facilement.

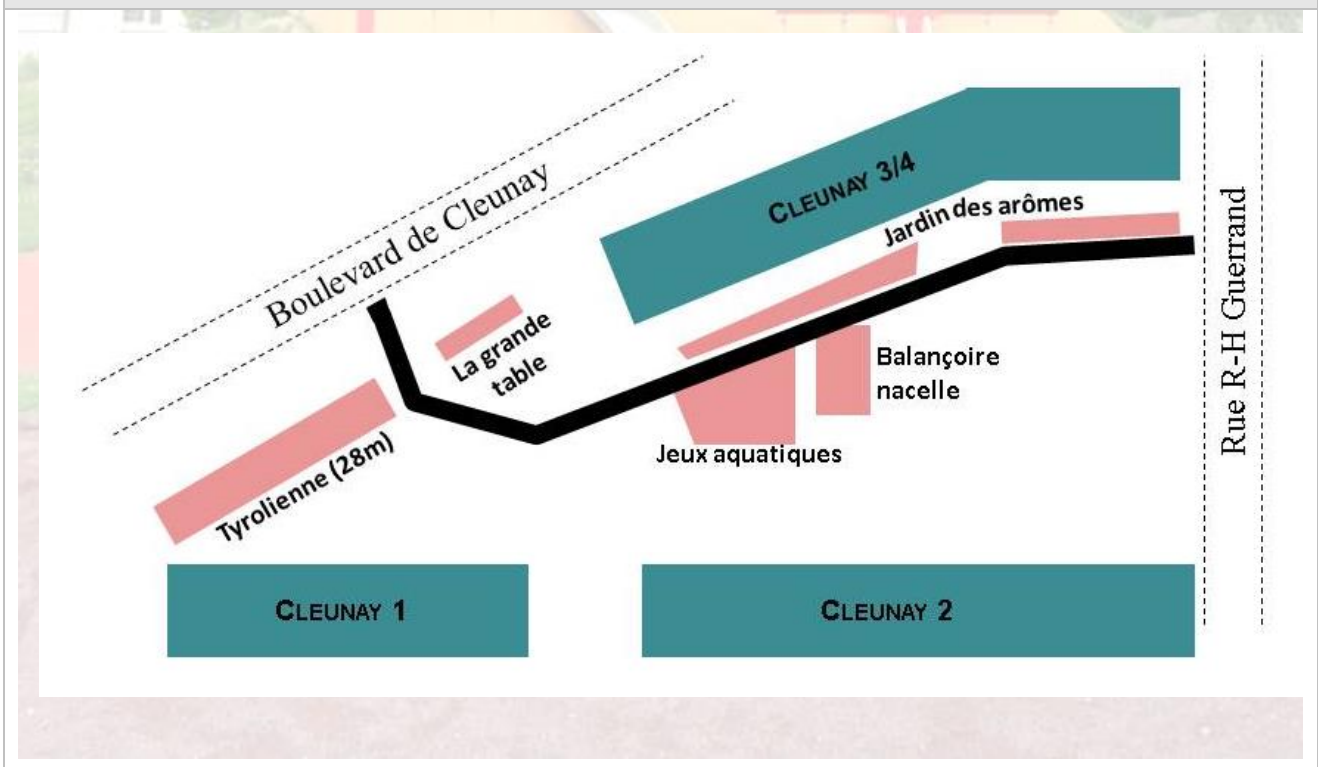
Un **jardin des sens** était implanté le long du futur bâtiment *Cleunay 3/4* avec des plantations olfactives, visuellement variées, que l'on puisse toucher, goûter, dans une visée pédagogique pour les enfants.

Devant le futur local collectif du bâtiment *Cleunay 3/4*, un **espace de convivialité** avait été imaginé ; le but étant de permettre aux habitants de se retrouver, d'échanger, avec des choix de mobilier urbain permettant le vis-à-vis et pourquoï pas autour d'un barbecue.

Spatialisation des propositions des participants aux ateliers (images de références)



Plan de synthèse du projet proposé par les urbanistes



Présentation de l'esquisse

> Se référer aux plans et illustrations du dossier de présentation

Présentation des principes généraux

Sur l'esquisse présentée, l'espace s'organise autour d'une promenade. Les différents équipements sont positionnés de part et d'autre d'un cheminement Est-Ouest.

Cette promenade principale sera connectée à d'autres cheminements rattachés à cet axe par des petites placettes.

La tyrolienne est présentée comme l'élément symbole (totem) de ce secteur. A ce titre, il est rappelé que chaque secteur de la Courrouze bénéficie d'une aire de jeux spécifique, avec une identité propre (A Maisons dans les Bois le skate parc, à Pilate un mini terrain de foot, au BH la butte orange avec les toboggans).

Tyrolienne

Une tyrolienne de 28 mètres de long est installée à l'Est du secteur, en parallèle du boulevard de Cleunay (à titre de comparaison, un petit bassin de natation mesure 25m). Il s'agit d'une tyrolienne à faible dénivelé. Une petite butte artificielle au niveau de la zone de lancement (1 mètre de haut), accentuera le dénivelé pour le moment inexistant à cet endroit. Le parcours en tyrolienne se fera en partie au-dessus de la noue en contrebas. Un écran végétal (d'ores et déjà constitué d'arbres) isolera la zone du boulevard adjacent.

Remarques / échanges : Ils portent sur la possibilité de s'élancer des deux côtés, d'aller et de revenir, sur le dénivelé, sur les risques de chocs en cas de traversée perpendiculaire, sur la protection vis-à-vis du boulevard, sur les revêtements au sol.

Espace de convivialité

Cet espace est confirmé par les urbanistes avec la proposition d'une grande table (pique-nique, ...etc.) d'environ 12 mètres de long. Elle se positionne perpendiculairement à la grande terrasse devant le local collectif du programme Cleunay 3/4.

Dans un souci de cohérence, le modèle retenu est le même que d'autres tables déjà présentes ou à installer sur la Courrouze, comme dans le futur jardin du vallon Jules Verne.

Remarques / échanges : Initialement installée au milieu d'un espace de pelouse avec des pas japonais pour y accéder, **les participants suggèrent d'installer la table sur un socle dur (béton ou autre) en continuité de la terrasse du local collectif afin d'éviter le creusement du sol, de faciliter l'accès PMR et de « garder les pieds au sec ».**

Balançoire nacelle

Une grande balançoire nacelle est installée à l'extrémité Est du secteur. Elle est installée sur un sol souple.

Pas de remarque

Jeu d'eau

Le jeu d'eau proposé a pour principe un système de pompage faisant jaillir l'eau qui ensuite ruisselle en cascades successives. Le matériau principal est le bois. L'eau vient du réseau d'eau potable (contraintes réglementaires) et s'écoule ensuite vers la noue.

Ce jeu s'insère dans une zone décaissée contenant du sable, complémentaire aux principes ludiques de l'installation du jeu d'eau.

Autour de cette zone ensablée, des assises sont proposées, soit via un petit muret en béton noir (au nord), soit avec une grande terrasse en bois avec dossiers inclinés intégrés pour s'asseoir ou s'allonger.

Remarques / échanges : Ce type de jeu représente une réelle nouveauté.

Concernant les dossiers inclinés de la terrasse, pour plus de confort et de meilleurs usages, il est proposé de doubler le dossier par son pendant de l'autre côté (« en pyramide ») afin de permettre de choisir le sens de l'assise (soit tourné vers le jeu d'eau soit vers la balançoire).

Concernant la présence du sable autour du jeu d'eau, le service des jardins rappelle que plus aucune aire de jeux avec du sable n'est installée à Rennes (mise à part celle du Thabor qui sera maintenue) et cela pour des raisons d'hygiène. Les déjections animales (chat principalement) sont difficiles à contrôler dans ces espaces.

Différentes solutions sont évoquées : remplacer le sable par des copeaux (matériau n'attirant pas les chats, mais perte d'attrait ludique), par des gravillons (risque que ça devienne des projectiles et perte d'attrait ludique), clôturer (risque de cloisonnement de l'espace sans garantie d'efficacité), semer des plantes répulsives à chat (efficacité non garantie).

Le projet sera revu en réduisant l'emprise de la zone ensablée (Passage de 90 à 50 m2), tout en maintenant le principe de cette zone.

Il est par ailleurs rappelé qu'installer du sable induit aussi de penser un accès véhiculé afin de permettre de le renouveler intégralement deux fois par an. Le chemin d'accès devra donc mesurer au moins 2,5m de large et permettre la giration des véhicules.

Consommation d'eau :

Echanges sur la possibilité d'un circuit d'eau fermé pour limiter le volume consommé. Cela apparaît compliqué, techniquement (filtrage nécessaire si sable ou autre), mécaniquement (ce n'est plus le même système) et en termes d'entretien.

Bilan : **La pompe devra être suffisamment difficile à actionner pour limiter les consommations d'eau.**

Jardin des sens

Le jardin des sens trouve dans l'esquisse une appellation de jardin des « arômes ». Le périmètre initialement prévu (37 mètres par 3 environ) est élargi avec une nouvelle bande proposée dans la continuité Est de la promenade, en surplomb du mur. De la terre végétale sera apportée.

Relevé des échanges

Remarques / échanges :

- La zone initiale du jardin, en contrebas, donnera à terme sur le parking du programme *Cleunay 3/4* donc cette « cassure » sera à penser.
- **La composition, la réalisation et l'entretien de cet espace devra être réalisé par/avec les habitants et les usagers.** Le service des jardins est favorable à ce type de gestion, qui correspond à de nouvelles tendances / nouveaux enjeux. Ce type de gestion renforce aussi la légitimité des habitants et usagers à aller sentir, toucher, cueillir, ...etc.
- **Les besoins d'arrosage devront être anticipés.** Pour l'instant, ils ne sont pas traités dans l'esquisse. **La récupération des eaux de pluie serait souhaitable** mais les programmes immobiliers environnants ne le permettront pas. (Non prévu dans la conception / programmation). Les eaux de pluie sont prévues pour s'écouler sous la chaussée vers la noue.

Divers

Remarques / échanges :

- Revêtement non glissant : **le bois des terrasses** prévues devant le futur local collectif et entre les 2 jeux (jeu d'eau et balançoire nacelle) **doit être traité pour ne pas être trop glissant**, sinon risque de chute. Pour l'instant est prévu du chêne non raboté comme pour MdB 4 (Exemples de traitement de cette problématique à Rennes : la passerelle Saint Germain et la dalle du Colombier).
- **Barbecue absent** : il n'a pas été retenu dans le projet des urbanistes du fait de la trop forte proximité avec les futurs logements, en particulier *Cleunay 3/4*, ce qui pourrait induire des nuisances (sonores et olfactives). Un barbecue mobile stocké au niveau du local collectif reste possible (Rappel du barbecue géant).
- Eclairage : Des candélabres seront placés tout le long du parcours, il s'agira d'éclairage public classique.
- Corbeilles : Elles devront être intégrées dans le projet.
- **Idée d'effet cocon** : cette idée n'a pas trouvé de traduction pour les jardins de Cleunay car la volonté a été de créer un espace ouvert, traversant. La thématique « se cacher » coïncidait donc mal avec ce secteur. Cependant **l'idée issue des ateliers d'utiliser les buses comme cachette à part entière pourrait trouver une traduction ailleurs : au niveau du pôle Courrouze**, un jeu de ce type où les plus petits pourraient se cacher est envisagé.
- Assises : il est rappelé le souhait très marqué dans les ateliers de retrouver dans le projet des assises permettant le vis-à-vis afin d'avoir des espaces conviviaux, de discussion et ainsi éviter les assises « en rang d'oignons » qui pénalisent la discussion quand plus de 3 personnes sont réunies.
Outre les réaménagements d'assises suggérés autour du jeu d'eau, des propositions sont faites pour disposer d'assises en vis-à-vis également à proximité de la tyrolienne. Cette proposition n'est pas jugée pertinente.
Pour autant, **un secteur d'assises est ajouté au projet, dans la partie haute au-delà du mur / à l'Est du secteur / au Nord du programme C15** : secteur jugé plus pertinent car avec une vue sur les jeux (permet de surveiller les enfants) tout en restant à l'écart (relative autonomie des enfants). **Les assises y permettront le vis-à-vis.**
- Matérialiser l'entrée/sortie de l'aire de jeux donnant sur le boulevard de Cleunay par un potelet. L'objectif est de marquer par ce biais ce changement de lieu et ainsi de sécuriser davantage la proximité avec le boulevard.
- **Utilisation de la noue comme support ludique** : Une noue est un espace en herbe, il n'y a jamais vraiment d'eau dans celle-ci, si c'est le cas, cela traduit un problème d'écoulement. **Elle ne constitue donc pas un lieu exploitable pour un jeu d'eau.** Le terrassement de la noue est d'ailleurs en cours actuellement, la voirie suivra ensuite afin de permettre l'arrivée des premiers chantiers en 2015.

BILAN :

Le projet final reprend largement le projet des participants aux ateliers, en particulier les plus symboliques.

Des éléments secondaires n'ont pas été repris (effet cocon / « se cacher » / pergola végétale, barbecue, usage de la noue). Des justifications ont été apportées.

Des éléments restent à étudier (accès à l'eau pour le jardin des sens).

Restitution / présentation du projet aux participants

La restitution du projet final aura lieu
le **5 février 2015, à 18h30**
dans le nouveau local associatif, au RDC de l'immeuble MdB1,
entre le point-info et le carrefour à feux Mendès France / Claude Bernard.

Pour toutes informations supplémentaires, questions ou remarques :
jp.josselin.iaur@gmail.com ou au 02 23 22 58 63 / 06 20 31 65 71